



Présence Internationale

Rue Lt. Freddy Wampach 23
1200 Bruxelles
Email: pbibelgium@scarlet.be
<http://www.peacebrigades.org>
BNP Fortis: BE07 0011 0164 5366

BELGIQUE-BELGIE
P. P.
4800 VERVIERS 1
P 001436

N° 114

Ed. resp. : M. Vasic, Rue Lt. Freddy Wampach 23, 1200 Bruxelles - Bureau de dépôt : Verviers 1 - Envoi non prioritaire à tarif réduit
Abonnement : 7 euros - Cotisation de sympathisant : 10 euros - Cotisation de membre effectif : 13 euros

Soutenez l'action de PBI !

Comme nous en avons l'habitude, avec ce numéro de *Présence internationale*, nous vous livrons quelques nouvelles de plusieurs projets de PBI. Compte tenu des articles récents disponibles, nos regards se sont cette fois penchés sur la situation des droits humains et le travail de PBI au Kenya, sur les dernières élections présidentielles au Guatemala ainsi que sur l'arrivée au Mexique d'une volontaire francophone, Bruxelloise d'adoption, que nous vous présentions déjà avec deux autres collègues dans le précédent bulletin. D'ailleurs, si vous voulez suivre ces trois volontaires, nés à Bruxelles ou Bruxellois d'adoption, sur le blog de PBI-Belgium, nous vous rappelons que vous pouvez consulter notre site web <http://www.pbibelgium.be/Blog>. De même, si vous voulez les soutenir en finançant en quelque sorte leur séjour, il vous suffit de verser votre don au compte BE07 0011 0164 5366 de PBI Belgium asbl, en indiquant en communication lors de votre versement : « participation au projet Mexique ».

Indépendamment de la présence de ces trois volontaires Bruxellois sur le sol mexicain, nous ne pouvons que vous encourager à soutenir le travail de nos équipes de volontaires internationaux, quel que soit le pays où PBI en déploie. La façon la plus efficace pour le faire demeure l'ordre permanent en faveur de notre organisation. Que le montant en soit de 1, 5 ou 10 euros par mois, votre virement mensuel nous permet de prévoir le montant de nos contributions aux projets, qui peuvent à leur tour optimiser l'utilisation de leur budget grâce à des prévisions de rentrées fiables. Ordre permanent ou pas, si vous souhaitez une attestation fiscale, c'est possible en versant vos dons (d'un total annuel de minimum 40 euros) au compte IBAN BE37 0000 0000 2828 (ancien format 000-0000028-28) d'Oxfam-Solidarité, avec la communication «AMC/OO018-PBI ». En fait, avec ces dons, Oxfam finance notre projet au Guatemala.

A la dernière page de ce bulletin, vous trouverez également une invitation à participer à la soirée du 10 décembre prochain, que nous organisons à Bruxelles, en collaboration avec la Commission Justice et Paix, sur le thème « Business et droits de l'Homme : conciliation possible ? ». A cette occasion, vous aurez notamment l'occasion de voir le documentaire intitulé « Terre de Maïs », que PBI a tourné dans quatre pays latino-américains et qui illustre comment les opposants à quatre grands projets sont victimes d'intimidations, de menaces et d'agressions. Le film sera suivi par l'intervention en visioconférence d'une volontaire de PBI présente sur le terrain et par un débat avec des représentants de différentes organisations concernées par le sujet.

Dans ce numéro...

Kenya

Avec Bunge la Wamama, les femmes prennent la parole
Page 2

Entretien avec Charlotte Ivern, volontaire française au Kenya depuis mai 2015
Page 3

Mexique

Les premières semaines de la volontaire Yolaine Delaygues
Page 4

Guatemala

A propos des dernières élections présidentielles
Page 5



PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation internationale impartiale et indépendante de tout gouvernement, toute tendance politique ou croyance religieuse. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL organise une présence internationale dans les zones de conflit armé à la demande d'associations locales menacées afin de sauvegarder l'espace nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'un dialogue et d'une résolution non violente des conflits. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation officiellement reconnue par les Nations Unies.

Kenya

Avec Bunge la Wamama, les femmes prennent la parole

Mouvement peu ordinaire donnant la parole aux femmes à Nairobi, la capitale kenyane, Bunge la Wamama Mashinani est la cible d'attaques du fait de son engagement. Pour poursuivre en toute sécurité ses activités, l'ONG et ses membres bénéficient depuis quelques mois de l'accompagnement protecteur de PBI-Kenya.

Des femmes kenyanes unies pour faire entendre leur voix. Telle est la mission de Bunge la Wamama Mashinani, qui signifie littéralement « Parlement des femmes ». Active depuis 2008 à Nairobi, capitale du Kenya, cette ONG permet aux femmes de se faire entendre dans une société où beaucoup reste à faire pour faire avancer la cause de la gent féminine. Les membres de Bunge la Wamama s'attèlent à promouvoir l'image des femmes ainsi que leur accès à l'éducation et à la vie politique et économique. Evoluant comme une plateforme, le mouvement encourage également l'échange d'informations entre les femmes.

Bunge la Wamama se préoccupe particulièrement du sort des femmes vivant dans les bidonvilles de Nairobi. Mais ce n'est pas tout. L'ONG s'investit également dans la lutte contre l'impunité, un traitement dont de nombreux auteurs d'abus sexuels sur les femmes bénéficient bien souvent au Kenya. L'organisation est en fait née du mouvement national Bunge La Mwananchi que PBI accompagne et qui s'engage en faveur des droits sociaux et de l'enracinement de la démocratie.

Les femmes constamment dans la peur

« L'insécurité foncière constitue l'un des plus importants domaines dans lesquels les femmes ont le plus besoin de protection », déclare Gathoni Blessol de Bunge la Wamama. « Les femmes ne peuvent pas s'exprimer publiquement et doivent toujours vivre dans la peur. Au travers de violences, d'abus sexuels, de persécutions et d'exactions de toutes sortes, elles sont réduites au silence, » poursuit l'activiste des droits humains.

Dans l'exercice de sa mission, il arrive que Bunge la Wamama prenne des coups, confie une autre activiste, Ruth Mumbi. « Nos membres sont souvent la cible d'attaques du fait de leur appartenance à un mouvement dont l'objectif est de lutter ouvertement contre l'injustice et les abus sociaux ». Pour faire entendre la voix des femmes et renforcer la sécurité de ses membres, Bunge la Wamama travaille constamment en réseau avec d'autres associations qui poursuivent les mêmes objectifs qu'elle.

Recul d'une loi progressiste

Au Kenya, l'année 2010 fut marquée par l'introduction dans la Constitution d'une nouvelle loi progressiste en faveur de la cause des femmes. Cependant, l'avènement au pouvoir, en 2013, du gouvernement Kenyatta s'est traduit par une remise en cause de ces avancées. A commencer par le fait qu'actuellement toute manifestation publique doit être annoncée d'avance, uniquement en vue de permettre au gouvernement de l'interdire ou d'y faire obstacle. De même, les autorités rallongent sans cesse la procédure d'enregistrement légal des ONG et restreignent l'accès de ces dernières à l'aide financière internationale.

En définitive, on assiste à une méfiance qui anime une frange de la société kenyane vis-à-vis du gouvernement Kenyatta. Laquelle méfiance ne faiblit pas, principalement à cause de l'impunité qui entoure les violations des droits humains mais aussi du renforcement des restrictions de la liberté de presse.

Article de PBI-France

Portrait de la défenseure kenyane Ruth Mumbi



Née en 1980, Ruth Mumbi est l'une des membres les plus actives de l'organisation de droits humains Bunge la Wamama, après avoir fondé en 2010 puis dirigé Warembu Ni Yes, un groupe de jeunes femmes qui voulaient s'assurer que la nouvelle constitution kenyane allait être adoptée. Entre novembre 2014 et avril 2015, elle a bénéficié d'une bourse offerte par l'ONG irlandaise Frontline Defenders pour suivre des formations au Centre pour les droits humains appliqués de l'Université de York. Elle a également reçu plusieurs prix en reconnaissance de son travail. Rentrée au Kenya en mai 2015, elle a repris son travail avec Bunge La Wamama, s'occupant notamment d'obtenir justice pour les femmes violées, les coupables étant rarement poursuivis. Elle est accompagnée par PBI depuis 2015.



Kenya

Entretien avec Charlotte Ivern, volontaire française au Kenya depuis mai 2015

La Française Charlotte Ivern est partie au Kenya en mai dernier pour un volontariat d'un an avec PBI. Dans l'entretien qu'elle a accordé à PBI-France, elle aborde les motivations de son engagement ainsi que le travail d'accompagnement auprès des organisations locales par le premier projet de PBI en Afrique.

Pourquoi avoir fait le choix de partir avec PBI ?

Avant d'être volontaire pour PBI au Kenya, j'ai été volontaire pour le projet en Colombie. A l'origine, ma motivation est née de mon envie de m'engager auprès d'une organisation respectueuse du travail et de la vision des sociétés civiles nationales. (...) Aujourd'hui, si j'ai voulu renouveler l'expérience au Kenya, presque 5 ans plus tard, c'est pour apporter ma pierre à la construction du premier projet africain de PBI. J'avais envie de partager mes connaissances acquises auprès des défenseurs en Amérique latine, de mes collègues au sein de PBI-Colombie et ainsi contribuer à soutenir les défenseurs des droits humains kenyans dans leur mission de sauvegarde des droits fondamentaux.

Raconte-nous le travail de PBI au Kenya.

L'équipe est basée à Nairobi. Nous sommes actuellement trois volontaires, un coordinateur basé en Espagne et un comité de projet composé de 6 personnes. Dans peu de temps, un quatrième volontaire nous rejoindra, ainsi que la nouvelle coordinatrice de terrain et en début d'année prochaine un/e chargé/e de plaidoyer. Le projet grandit !

L'idée de créer un projet en Afrique est née en 2009. Plusieurs pays ont été présélectionnés et en 2013 la première équipe s'est installée à Nairobi. Le Kenya semblait un pays où le contexte politique permettait à PBI d'offrir son modèle de protection, basé sur la dissuasion au travers de l'accompagnement physique, de l'observation, du plaidoyer, de la mise en réseaux, et de la sensibilisation de l'opinion publique.

Quelles sortes d'organisations PBI accompagne-t-elle ?

Actuellement, PBI accompagne des défenseurs issus des bidonvilles de Nairobi, dont les activités cherchent à faire obstacle aux exécutions extrajudiciaires et à la criminalisation. Nous accompagnons également des femmes défenseuses des droits humains qui luttent pour leurs droits, comme le droit à la contraception, le droit à l'avortement, ou encore pour l'égalité des genres.

Les défenseurs promeuvent la transparence face à la corruption, le respect de l'environnement face à la pollution, le respect des droits civils et politiques face à l'arbitraire étatique, le respect des travailleurs face à l'exploitation économique, le rassemblement face à la multiethnicité, le respect de la dignité humaine face à la paupérisation de la société.

En raison de la promotion des droits fondamentaux, ils font face aux agressions, aux détentions arbitraires, aux assassinats, à la criminalisation judiciaire, à la délégitimation, entre autres menaces qui pèsent sur leur vie.



Accompagnement d'un défenseur de l'organisation Bunge La Mwananchi à Mathare, Nairobi.

Quel est le contexte actuel au Kenya ?

Le gouvernement cherche à briser les initiatives collectives en allant à l'encontre de la Constitution et des lois progressistes adoptées après 2010, année d'adoption de la nouvelle Constitution. Par exemple, l'exigence faite aux mouvements sociaux d'annoncer toute manifestation publique dans le but de l'interdire ou de l'empêcher, le fait de rendre complexe et infiniment long le processus d'enregistrement de nouvelles organisations, de vouloir limiter le montant des financements étrangers aux ONG, de s'immiscer dans la liberté de la presse, ou l'opacité et l'impunité autour des violations des droits humains, provoquent une méfiance envers le nouveau gouvernement de Kenyatta, élu en 2013.

Le terrorisme qui secoue le pays régulièrement, rend le gouvernement suspicieux. Les défenseurs des droits humains ont mauvaise presse car ils défendent la liberté à l'heure de la sécurité nationale. De nombreuses organisations en pâtissent, comme MUHURI et HAKI AFRICA. Ces deux organisations, originaires de Mombasa, sur la côte indienne, font l'objet de nombreuses attaques de la part de l'Etat car elles s'intéressent aux exactions commises par les forces de sécurité au cours de leur lutte contre le terrorisme. Malheureusement le scénario est connu : nombreux sont les Etats qui égratignent, voire annihilent les libertés publiques sur l'autel de la sécurité nationale.

Article de PBI-France



Mexique

Les premières semaines de la volontaire Yolaine Delaygues



Alors que deux autres volontaires francophones, Bruxellois(es) d'origine ou d'adoption, travaillent au sein de l'équipe PBI basée à Chihuahua Ciudad dans le nord du Mexique, une troisième Bruxelloise de cœur, Yolaine Delaygues, de nationalité française, s'est envolée fin août pour Mexico, en vue de rejoindre un peu plus tard l'équipe de PBI basée au sud du pays, dans l'Etat d'Oaxaca. Dans son article écrit un mois après son arrivée au Mexique, elle nous fait part de ses premières impressions sur les quatre semaines passées dans la capitale fédérale.

Il y a maintenant un mois que je suis arrivée au Mexique. Cela me paraît peu et beaucoup à la fois, avec une quantité folle d'informations à digérer, et des techniques de travail nouvelles à intégrer. Heureusement, la formation est un sujet que PBI prend à cœur : ce premier mois est donc presque uniquement dédié à l'apprentissage. Tout d'abord aux bureaux de PBI à la capitale, Mexico DF, puis à Oaxaca, où je serai basée pour le reste de mon séjour.

Les premiers jours à Mexico DF m'ont mise directement au vif de l'actualité des organisations que PBI accompagne.

J'assiste à deux conférences de presse : la première au sujet de la consultation sur le projet éolien de l'isthme de Tehuantepec, vivement critiquée par les organisations de la société civile mexicaine au vu des nombreuses violations qui ont été rapportées [1]; la seconde sur la proposition de la société civile relative au projet de loi générale sur les disparitions. Enfin, la marche marquant les 11 mois de la disparition des 43 étudiants d'Ayotzinapa [2] et la présentation du 4^e rapport sur les violations de droits humains contre les défenseurs de droits de l'Homme au Mexique clôturent mon séjour à la capitale [3].

J'arrive à Oaxaca le 28 août.

Etrange parallèle, tandis que la crise de l'immigration frappe l'Europe, ici aussi les migrations sont au cœur des discussions. L'auberge de migrants de Chahuities, qui fait partie des auberges de migrants fondées par le père Solalinde, est victime d'agressions. Ce n'est malheureusement pas la première fois. Défenseur de migrants devant l'éternel, le père rappelle les défis auxquels sont confrontés les nombreux migrants d'Amérique centrale qui traversent le Mexique pour aller aux Etats-Unis. Entre délinquance commune, trafic d'êtres humains et d'organes, leur route est semée d'embûches, et l'impunité règne pour ces sans-droits.

Le panorama semble bien noir, mais le pire comme le meilleur se côtoient au quotidien. L'humour corrosif des frères Cerezo [4] lors de la présentation d'un rapport accablant sur la situation des défenseurs des droits de

l'Homme illustre bien ce paradoxe : "En 2015, février, pourtant le mois de l'amour, a vu le plus d'attaques contre des défenseurs".

Yolaine Delaygues

[1] Oaxaca est un Etat particulièrement riche en ressources naturelles, mais ses habitants sont paradoxalement parmi les plus pauvres du Mexique. Il est le théâtre de conflits récurrents entre communautés, autorités, entreprises et investisseurs - la fameuse "malédiction des ressources". Pour la première fois au Mexique, les communautés locales sont consultées avant le début des constructions du parc éolien de l'isthme de Tehuantepec. C'est une obligation internationale à laquelle le Mexique est lié en tant que signataire de la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail relative aux peuples indigènes et tribaux. Néanmoins, les conditions de cette consultation ne sont pas respectées, selon les associations mexicaines impliquées. Les intérêts économiques semblent prévaloir sur les intérêts des communautés intéressées.

[2] L'année passée dans l'Etat de Guerrero, la disparition de 43 étudiants bouleverse le Mexique et le monde entier. Leurs parents et les associations qui les accompagnent organisent des tournées à travers le monde, exigeant du gouvernement mexicain qu'il rende justice sur leur sort. Selon le rapport de février du Comité de l'ONU contre les disparitions forcées, la disparition de ces étudiants est un cas emblématique d'un problème de disparition généralisé sur une grande partie du territoire mexicain. Cas emblématique car il démontre aussi l'impunité qui règne, les associations mexicaines estimant que 90% des cas restent impunis.

[3] Le 4^e rapport sur les violations des droits humains contre des défenseurs des droits de l'Homme "Défendre les droits humains au Mexique : la répression politique, une pratique généralisée" est disponible en espagnol.

[4] PBI accompagne depuis 2002 Emiliana et Francisco Cerezo Contreras, qui montèrent le Comité Cerezo pour la libération de leurs frères injustement emprisonnés (Alejandro, libéré en 2005 ; Hector et Antonio, libérés en 2009). Le Comité continue sa lutte pour la libération des prisonniers politiques au Mexique.



Guatemala

A propos des dernières élections présidentielles

Lors du deuxième tour des élections présidentielles du 25 octobre dernier, suite à la démission du président corrompu Otto Perez Molina, les Guatémaltèques ont élu Jimmy Morales, un humoriste sans expérience politique préalable, soutenu par le parti nationaliste créé par d'anciens militaires, dont certains sont soupçonnés de violations de droits humains durant le conflit armé. Toutefois, ces élections ont été précédées de plusieurs mois de mobilisations inédites à l'encontre de l'ancien président.

Vers la fin du mois d'avril 2015, à la suite d'un scandale de corruption éclaboussant les plus hautes sphères du pouvoir, un mouvement populaire se mit en place, qui réunit chaque semaine des milliers de personnes dans la capitale du Guatemala, afin de réclamer la démission du président Otto Perez Molina, le report des élections générales du 6 septembre et une réforme électorale. Qualifiée sur place de « réveil citoyen », voire de « printemps guatémaltèque », cette mobilisation sans précédent finit par obtenir gain de cause dans sa lutte contre la corruption, chose inespérée au pays de l'impunité. Sous la pression de la rue et de la Commission Internationale contre l'Impunité au Guatemala (CICIG), l'ex-général Otto Perez Molina fut contraint de démissionner le 3 septembre dernier. D'ailleurs, quelques jours plus tard, il était inculpé et emprisonné de manière préventive, accusé d'avoir fait partie d'une bande criminelle qui opérait au plus haut niveau au sein des douanes.

Tel fut le contexte du premier tour des élections présidentielles qui se tint le 6 septembre 2015. Contre toute attente, du moins contrairement à ce que laissaient entendre tous les pronostics, c'est l'humoriste, novice en politique, soutenu par un parti de droite nationaliste, Jimmy Morales, qui remporta le premier tour, avec 24% des votes valides, contre 20% à l'ancienne première dame, Sandra Torres, du parti social-démocrate, flanquée d'un candidat à la vice-présidence qui fut le principal mécène du président sortant accusé de corruption.

Le dimanche 25 octobre dernier, lors du second tour face à l'ex-première dame, Jimmy Morales obtint plus de 68% des voix, bénéficiant sans doute du vaste mouvement d'exaspération populaire contre la corruption et la classe politique traditionnelle. Mais, si l'absence totale d'expérience politique du nouveau président est perçue par ses partisans comme un gage d'honnêteté, le parti qui le soutient, *FCN-Nación*, est controversé, puisqu'il représente entre autres la vieille garde de militaires soupçonnés de violations des droits humains durant le conflit armé (1960-1996). D'autre part, si la campagne électorale de l'ex-première dame fut arrosée par de grands noms des compagnies textiles, minières et énergétiques, celle de l'ex-humoriste fut également financée par une partie non négligeable de l'élite militaire et patronale guatémaltèque.



Observation par des volontaires de PBI-Guatemala d'une manifestation dans la capitale guatémaltèque.

Comme l'écrit Bernard Duterme [1], directeur du Centre tricontinental (CETRI), il y a peu de chance qu'à moyen terme, ces élections changent fondamentalement la donne : « A l'analyse, Jimmy Morales est le huitième président élu depuis le retour à un État de droit « de façade » au Guatemala. Invariablement soutenus par l'un ou l'autre secteur de l'oligarchie nationale, ses prédécesseurs se sont chacun offert les services d'un nouveau parti politique ad hoc, machine médiatico-électorale éphémère qui s'est systématiquement écrasée, comme son candidat, lors des élections suivantes.

En matière de pauvreté, d'inégalités, de criminalité et de faiblesse des institutions, le pays affiche, parmi les pires résultats du continent américain. En cause, comme l'écrit encore Bernard Duterme, un antédiluvien modèle de développement prédateur qui favorise l'approvisionnement du marché mondial en matières premières, au détriment de la souveraineté alimentaire des populations indigènes. En effet, le Guatemala se prive de recettes fiscales suffisantes : estimée à seulement 11% du PIB et considérée comme la plus faible d'Amérique latine, la fiscalité guatémaltèque épargne tant les nantis que les grands groupes privés, nationaux ou transnationaux.

L'avenir nous dira si le Guatemala parviendra à se libérer bientôt de ses vieux démons mais, à l'examen des dernières élections, il est permis d'en douter.

Didier Califice

[1] Le présent article doit beaucoup à l'analyse que Bernard Duterme a publiée dans un article paru dans différents médias sous le titre « Guatemala : des élections qui changent la donne ? »



Invitation

« Business et droits de l'Homme : conciliation possible ? » Projection-débat le jeudi 10 décembre 2015, à 20 heures, à Bruxelles, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme.

Dans les pays où la tradition démocratique est faible, les droits humains sont de plus en plus menacés à l'occasion de la mise en place de grands projets économiques. Qu'il s'agisse de réalisation de barrages hydroélectriques, d'exploitation minière, d'implantation de cultures d'exportation à grande échelle, etc., la réalisation de ces entreprises impacte lourdement l'environnement des populations locales ou exige de les expulser de leurs terres. Les personnes qui tentent de résister à ces initiatives sont régulièrement mises en danger, sans qu'on sache jusqu'à quel point les transnationales concernées sont activement impliquées dans les menaces et les agressions subies.

A l'occasion de la journée internationale des Droits de l'Homme, **PBI et la Commission Justice et Paix vous invitent à la projection de "Terre de Maïs", un film tourné dans quatre pays latino-américains (Colombie, Honduras, Guatemala et Mexique)**, qui illustre comment les opposants à quatre grands projets sont victimes d'intimidations, de menaces, d'agressions.

Le film (version originale en espagnol, sous-titres en français) sera suivi par l'intervention en visioconférence d'une volontaire PBI présente sur le terrain, puis par un débat avec des représentants de différentes organisations concernées par le sujet :

Jérôme Chaplier - European Coalition for Corporate Justice
Santiago Fischer - Commission Justice et Paix, co-organisateur
Gaëlle Dusepulchre - Fédération Internationale des Droits de l'Homme
Sébastien Snoeck - Greenpeace
Daan Janssens et Lotte Jaspers - CATAPA
Raf Custers - Gresea

Rendez-vous le jeudi **10 décembre 2015, à 20 heures**, au **Pianofabriek, 35 Rue du Fort**, à 1060 Saint-Gilles, non loin de la gare du Midi. La participation en est libre. Toutefois, afin de mieux vous accueillir ce soir-là, nous serions heureux que vous nous préveniez de votre présence éventuelle en nous envoyant, par exemple, un petit courriel à notre adresse électronique pbibelgium@scarlet.be.

Business et Droits de l'homme: conciliation possible?

Projection-Débat, jeudi 10 décembre à 20H

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme, Peace Brigades International—PBI et la Commission Justice et Paix vous présentent le film « Terre de Maïs », qui illustre les menaces subies par 4 défenseurs des droits humains qui luttent pour la défense de leur terre face à l'impact de mégaprojets.

Le film sera suivi d'un débat avec:

- Jérôme Chaplier—ECCJ
- Santiago Fischer— Justice et Paix
- Gaëlle Dusepulchre—FIDH
- Sébastien Snoeck—Greenpeace
- Daan Janssens, Lotte Jaspers—CATAPA
- Raf Custers—GRESEA

Où?

Pianofabriek,
35 Rue du Fort
à 1060 Saint-Gilles

Co-organisé par:



Participation libre,

Inscription souhaitée: pbibelgium@scarlet.be

